



2021

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

**L'EXPERTISE DE PROXIMITÉ
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS**

ATD
88

Agence Technique
Départementale
des Vosges



MOT DU PRÉSIDENT



Crédit Photo: ©CD88-JL

Depuis de nombreuses années, l'activité de l'Agence Technique Départementale est sans cesse en augmentation, tant sur le plan de ses affaires, de ses adhérents que de son personnel.

Indépendante dans son fonctionnement, neutre dans ses analyses et capable de s'adosser sur des compétences externes qualifiées, l'agence se positionne comme un partenaire dynamique et proche du développement local, capable d'apporter aux élus de notre département des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes afin de sécuriser leurs décisions et de les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités locales.

Dans un contexte juridique et financier en constante évolution, la formation des agents des collectivités est indispensable pour permettre à ces derniers d'acquérir ou de renforcer leurs connaissances et leur ouvrir des espaces de réflexion et de confrontation d'expériences. C'est dans cette optique, que l'ATD 88 a décidé de prendre en charge la totalité de la formation de ses adhérents en vue de les accompagner dans la mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme, sans aucune révision des tarifs actuels.

L'année que nous venons de traverser a bien sûr été marquée par la crise sanitaire mondiale sans précédent qui a eu des impacts humains et économiques importants pour nous tous.

L'agence technique départementale des Vosges s'est adaptée à la situation en restant mobilisée et ainsi assurer la continuité du service public.

L'année 2021 a été aussi celle du renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration, et je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus.

Bonne lecture de ce rapport et merci de la confiance que vous portez à notre Agence.

François VANNON

Président du Conseil Départemental des Vosges
Président de l'ATD 88

LES VALEURS DE L'ATD

Accompagnement

De l'émergence du projet jusqu'à sa réalisation notre équipe pluridisciplinaire vous apporte une assistance personnalisée

Technicité

L'expertise et le savoir-faire reconnus de nos agents complétés par des formations professionnelles, nous permettent de répondre aux différentes sollicitations

Disponibilité

Proximité, réactivité, notre équipe dynamique met tout en œuvre pour répondre aux demandes des adhérents dans les meilleurs délais



CHIFFRES CLÉS

137

Sollicitations d'accompagnement dans le domaine de l'eau, l'assainissement, la voirie les ouvrages d'art et le bâtiment.

71

Marchés de travaux pour un montant d'environ 6 millions d'euros

28

Marchés de Maîtrise d'Œuvre pour un montant d'environ 2 millions d'euros

15

Suivi de contrat d'affermages

1

Renouvellement de Délégation de Service Public

21

Permissions de voirie

2 583

Actes d'urbanisme instruits



LA GOUVERNANCE

L'ATD est gouvernée par deux entités :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE détermine la politique générale de l'Agence et se prononce sur les comptes et le budget.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION prend les décisions concernant le fonctionnement et les orientations stratégiques.

Renouvellement du Collège des Conseillers Départementaux en Juin 2021

Président de l'ATD 88
M. François VANNSON
Président du Conseil Départemental des Vosges



Collège des Conseillers Départementaux
Vice-Président :
M. Guy SAUVAGE
Conseiller Départemental du canton de MIRECOURT



Collège des Maires et Présidents d'EPCI
Vice-Président :
M. Jean-Luc HUEL
Maire de VELOTTE ET TATIGNÉCOURT

M. Stéphane DEMANGE

Conseiller Départemental du canton de SAINT-DIE-DES VOSGES 2

Mme Dominique HUMBERT

Conseillère Départementale du canton de NEUFCHATEAU

M. Simon LECLERC

Conseiller Départemental du canton de NEUFCHATEAU

Mme Dominique MARQUAIRE

Conseillère Départementale du canton de GOLBEY

M. Dominique PEDUZZI

Conseiller Départemental du canton de LE THILLOT

M. Alain ROUSSEL

Conseiller Départemental du canton de DARNEY

M. Christian TARANTOLA

Conseiller Départemental du canton de BRUYERES

M. Yannick VILLEMIN

Conseiller Départemental du canton d'ÉPINAL 1

M. Thomas VINCENT

Conseiller Départemental du canton du VAL D'AJOL

Frédéric BALAUD

Maire de LERRAIN

Annie-Marie BARTH

Maire de COMBRIMONT

Joël BRESSON

Maire de GIRONCOURT SUR VRAINE

Jacques COTTEREAU

Maire de REGNEVELLE

Maryvonne CROUVEZIER

Maire de LA BRESSE

Yves DEVERNES

Maire de DARNEY

Jean-Claude DIDELOT

Maire de LES VALLOIS

Maurice HATIER

Maire de NONVILLE

Philippe PARADIS

Adjoint au Maire de LEPANGES SUR VOLOGNE

LES RÉUNIONS DE GOUVERNANCE

Assemblée générale du 22 février 2021

- Rapport d'Activités 2020
- Approbation du Compte Administratif et Compte de Gestion 2020
- Approbation du Budget Primitif 2021
- Nomination d'un futur Directeur Adjoint
- Modifications des effectifs au sein de l'ATD 88.
- Saisine du Comité Technique pour la mise en place du R.I.F.S.E.E.P. de la filière administrative

Conseil d'Administration du 13 septembre 2021

- Élection du Vice-Président représentant le collège des « Conseillers Départementaux »
- Nomination d'un Directeur Adjoint
- Validation de la mise en place du nouveau R.I.F.S.E.E.P.
- Modifications des effectifs au sein de l'ATD 88
- Mise en place des Lignes Directrices de Gestion
- Prime complémentaire pour l'exercice 2020

Conseil d'Administration du 10 décembre 2021

- Présentation des orientations budgétaires
- Plan de formation 2022
- Modification des effectifs de l'ATD 88
- Mise en place de prestations sociales au sein de l'ATD 88
- Signature de la convention de mise à disposition de personnel avec le CDG 88

Assemblée Générale des Maires des Vosges le 05 novembre 2021



À l'occasion de cette journée, rencontre avec les élus locaux, échanges avec nos adhérents notamment sur la nouvelle compétence ouvrages d'art.



POINT SUR LES ADHÉSIONS

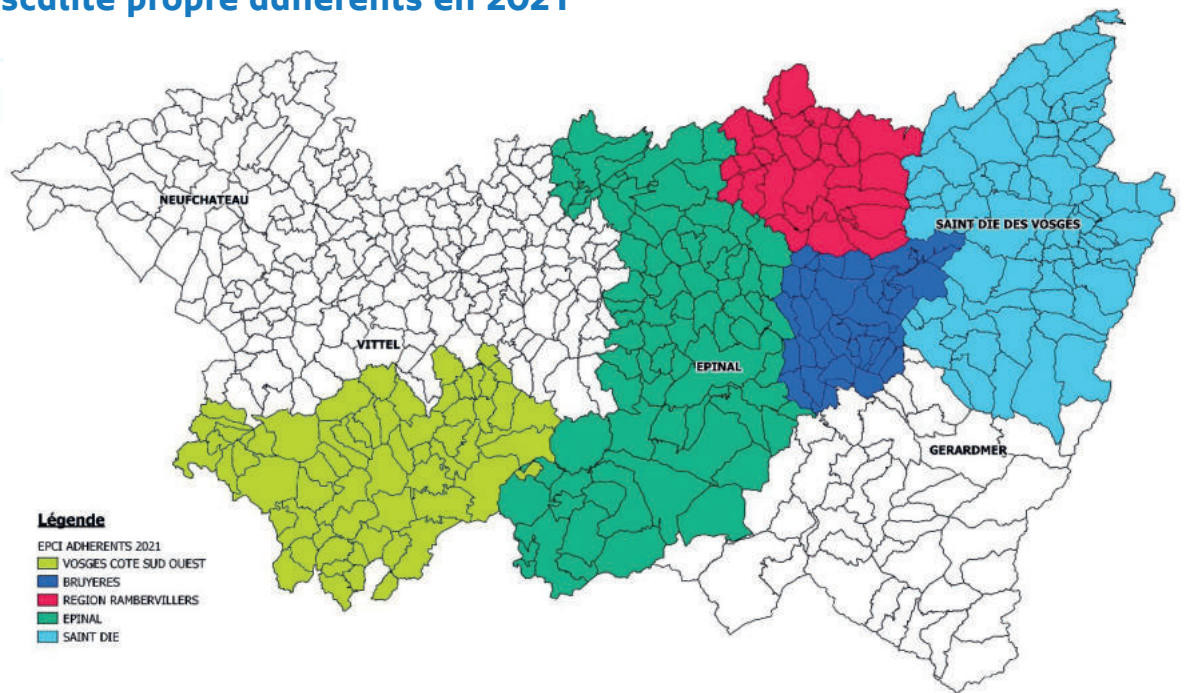
L'année 2021 a été marquée par un accroissement du nombre de collectivités et EPCI adhérents à l'Agence. L'adhésion permet aux Collectivités et EPCI de bénéficier de conseils et de pouvoir recourir à l'expertise de l'Agence pour favoriser l'émergence de leurs projets.

Communes : 323 représentant 184 400 habitants

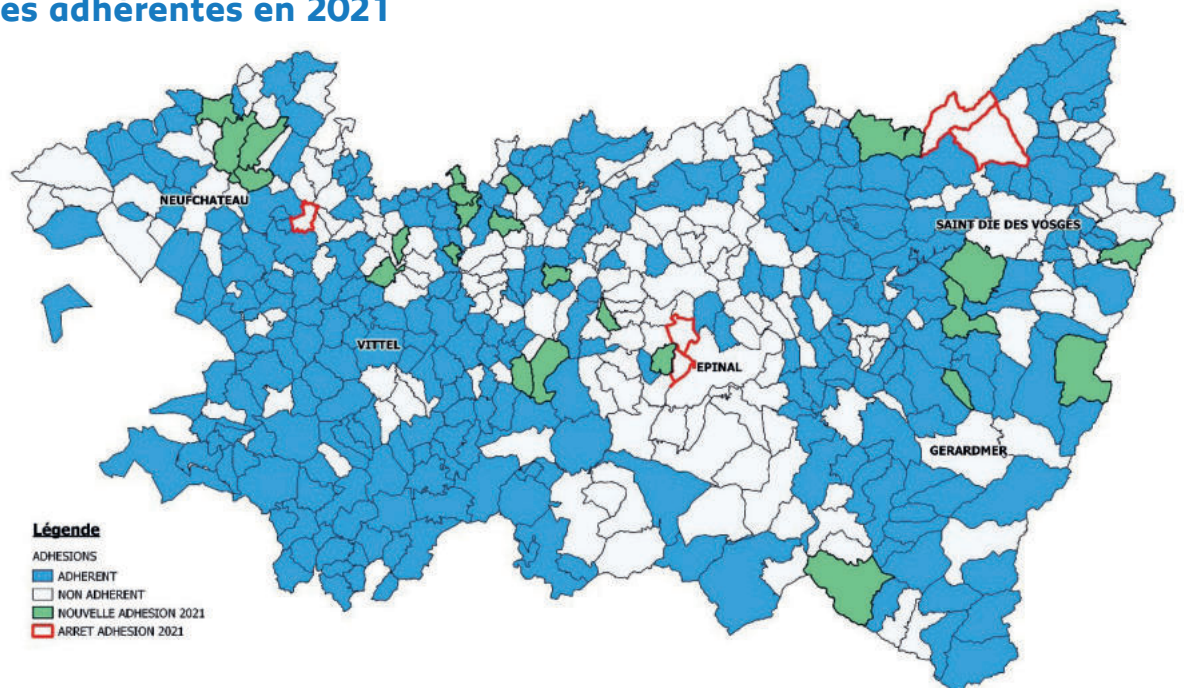
Syndicats : 20 représentant 90 634 habitants

E.P.C.I. : 5 représentant 241 503 habitants

Carte des EPCI à fiscalité propre adhérents en 2021



Carte des Communes adhérentes en 2021



BILAN D'ACTIVITÉS

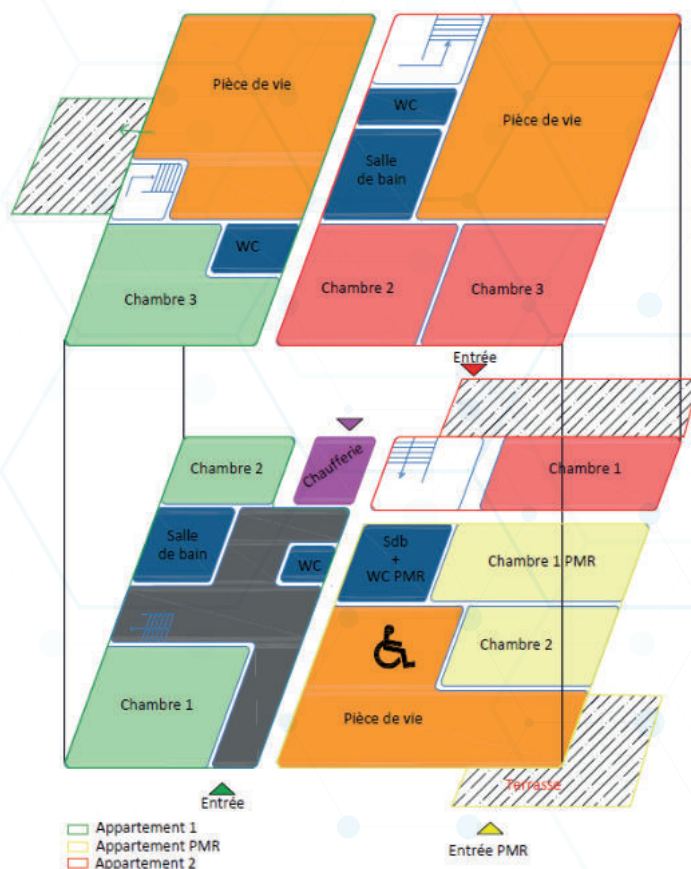
Bâtiment :

En 2021, l'activité «bâtiment» a été très sollicitée pour des projets diversifiés comme la mise en accessibilité d'ERP ou encore la construction d'un groupe scolaire.

Les enjeux climatiques et la loi ALUR sur l'artificialisation des terres agricoles poussent les communes à améliorer leur consommation énergétique par la rénovation de leurs bâtiments et à réhabiliter le bâti vacant ou dégradé.

22 études de projets ont été réalisés et 8 marchés de maîtrise d'œuvre ont été notifiés sur l'année.

Pour répondre aux demandes des élus, L'agence technique départementale continue à développer le pôle bâtiment avec l'intégration d'un deuxième agent.



Eau et assainissement :

Au cours de l'année, comme pour les 6 dernières, l'activité de l'Agence Technique Départementale des Vosges, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement collectif, reste élevée, régulière et reconnue, avec :

- 31 nouvelles sollicitations sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, telles que le suivi de programme de renouvellement de canalisations fuyardes pour l'amélioration des rendements des réseaux des Syndicats Intercommunaux d'Eau Potable de la Vraine et du Xaintois, et du Haut du Mont.

Ces travaux permettront de diminuer leurs prélèvements d'eau dans le secteur de la nappe des GTI classée comme zone de répartition des eaux, pour un montant prévisionnel total d'investissement de 7 419 150 d'euros.

- Le renouvellement d'un contrat de concession pour l'exploitation de la station d'épuration du SIVOM de l'Agglomération ROMARIMONTAINE.

- Le suivi et l'accompagnement, de 15 services publics d'eau et d'assainissement, dans la gestion technique et administrative, de leurs contrats d'affermage.

- L'accompagnement dans le suivi ou réalisation du suivi d'études de restructuration ou de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des unités de gestion sur le territoire des C.A. d'Epinal et de Saint-Dié des Vosges.

- La gestion d'une veille juridique, financière et technique, auprès de nos collectivités.



Voirie :

La voirie et les ouvrages d'art constituent un enjeu majeur en termes de mobilité, d'économie et d'aménagement du territoire. L'entretien régulier et qualitatif de ce patrimoine nécessite d'anticiper les besoins de maintenance et d'entretien afin de réduire les coûts de ces opérations.

En 2021, l'ATD a été sollicitée à 57 reprises par ses adhérents pour réaliser des diagnostics de voirie, des études de faisabilité, des missions de Maîtrise d'Œuvre ou d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

S'appuyant sur des compétences éprouvées et une excellente connaissance des besoins des Collectivités, l'ATD accompagne ses adhérents pour cadrer leur projets d'aménagement en visant un juste équilibre entre exigences économiques, environnementales, paysagères et réglementaires.

En complément de ces sollicitations, de nombreuses missions ont été menées pour réaliser des permissions de voirie ou la mise à jour de tableaux de classement de la voirie communale.



Ouvrage d'art :

La nouvelle compétence « ouvrage d'art » a généré 16 demandes d'assistances portant sur la réalisation de diagnostics (57 ouvrages), des missions de maîtrise d'œuvre ou d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

L'entretien et la gestion des ouvrages d'art constitue un impératif pour la sécurité des usagers, le maintien en service des voies de communication est crucial pour l'activité économique.

Les agents de l'ATD sont à disposition des Collectivités pour les aider à prendre connaissance de l'état de santé de leurs ouvrages grâce à la réalisation de diagnostics réguliers.

Secteur d'activité	Nombre de marché de Maîtrise d'Œuvre	Montant des marchés de Maîtrise d'Œuvre	Nombre de marché de travaux	Montant des marchés de travaux
Bâtiment	8	908 115,00	40	2 324 000,00
Eau/Assainissement	14	719 123,83	12	2 132 848,79
Voirie	6	214 012,30	19	1 196 974,48
Total	28	1 841 251,13	71	5 653 823,27

Urbanisme :

Le service instructeur du pôle de l'urbanisme a instruit, sur l'année 2021, 2 573 demandes d'autorisation d'urbanisme (1638 dossiers en 2020)

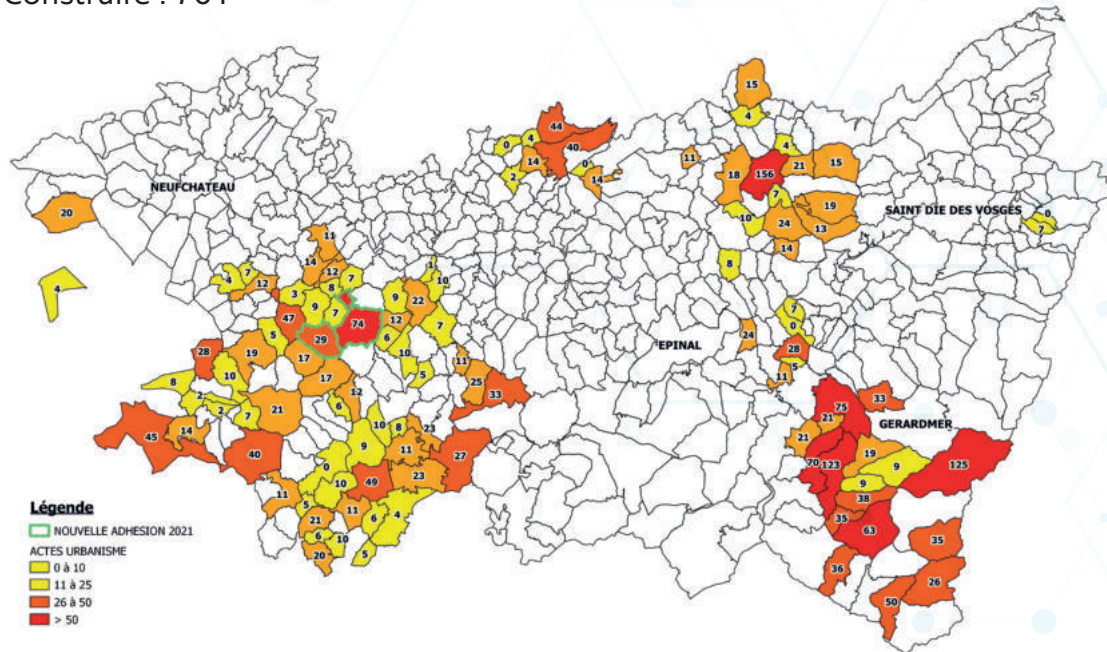
Certificats d'Urbanisme : 778

Permis d'Aménager : 3

Déclarations Préalables : 1 069

Permis de Démolir : 22

Permis de Construire : 701



A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes sont dans l'obligation de proposer aux usagers une solution permettant la saisie par voie électronique (SVE) de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Celles de plus de 3 500 habitants doivent en plus assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Pour accompagner cette transformation d'ampleur, il a été proposé en amont de la réforme :

- 3 réunions de secteur les 18 et 22 octobre 2021 pour informer les communes sur le changement réglementaire à compter du 01/01/2022 (Taux de participation de 87 %)
- 9 demi-journées de formation sur le logiciel wGeoPC - par groupe de 8 à 12 agents et/ou élu(e)s sur la période allant du 8 au 19 novembre 2021 (Taux de participation de 90 %)

L'ATD a pris en charge le coût d'installation et de formation du logiciel de gestion des autorisations d'urbanisme wGeoPC, sans répercussion auprès de ses adhérents.



Photo : Réunion d'information à Darney

BILAN FINANCIER

Malgré le contexte sanitaire de l'année 2021, l'activité et les sollicitations ont fortement progressées au sein de notre Agence tous secteurs d'activités confondus.

Recette par type de prestation	Année 2020	Année 2021
Etudes préalables	94 600	122 690,00
MOE	51 396,33	55 818,07
AMO	120 182,71	215 275,89
DSP	0,00	0,00
GSP	26 179,64	43 868,28
Urbanisme ¹	133 783,30	213 670,00
Recette annuelle	426 141,98	651 322,24

¹ Bilan d'activité 2020 du 1er novembre 2019 au 30 septembre 2020

¹ Bilan d'activité 2021 du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021

COMPTE ADMINISTRATIF

L'exécution du budget de l'exercice 2021 fait apparaître les résultats suivants :

SECTIONS/CHAPITRES	Budget Primitif 2021	Compte Administratif 2021
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	987 800,00	772 043,57
011 - Charges à caractère général	224 000,00	166 164,64
012 - Charges de personnel	763 600,00	605 877,41
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courantes	200,00	1,52
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 000,00	9 600,00
001 - Solde exécution investissement reporté	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	13 000,00	9 600,00
21 - Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES	1 002 800,00	781 643,57
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	987 800,00	1 262 053,08
002 - Résultat fonctionnement reporté	294 201,73	294 201,73
74 - Dotations, subventions et participations	308 200,86	316 401,40
70 - Produits des services et ventes directes	385 197,41	651 322,24
75 - Autres produits de gestion courantes	200,00	2,11
013 - Atténuations de charges	0,00	125,60
RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 000,00	15 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
001 - Solde d'exécution reporté	15 000,00	15 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
28 - Amortissements des immobilisations	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	1 002 800,00	1 277 053,08

POINT SUR LE PERSONNEL

Pour faire face à l'augmentation de l'activité, des postes supplémentaires ont été créés :

- 1 poste pour le pôle administration et finances (Cathy COLOMBO),
- 1 poste pour le pôle bâtiment (Adrien COUTANT),
- 1 poste pour le pôle eau/assainissement (Rémy WISSEN).

Après plusieurs années passées au sein de l'ATD, un agent mis à disposition par le Conseil Départemental a pris sa retraite en juin 2021 ; Martine HENRY remplacée par Aurélie GRANDMOUGIN.

Mutation d'un agent du pôle bâtiment en février 2021 remplacé par Frédéric MATHIEU.

A la fin de l'année 2021, l'ATD 88 comptait 13 agents répartis dans 5 pôles :

- Direction, administration Générale et Finances : 2,2 ETP
- Bâtiment : 2 ETP
- Eau – assainissement : 2,8 ETP
- Urbanisme : 3 ETP
- Voirie – ouvrages d'art : 3 ETP

Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

- 2 agents de catégorie C,
- 9 agents de catégorie B,
- 2 agents de catégorie A.

Le statut des agents composant le personnel de l'agence:

- 6 agents embauchés par l'ATD
- 7 agents mis à disposition (Conseil Départemental - Commune de Rambervillers)
- 1 agent en mission temporaire

Présentéisme :

Sur le plan des absences, l'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire particulièrement difficile. Ainsi hors mesure d'isolement liée à la crise sanitaire, le nombre de jours calendaires d'absence s'élève à 11 jours pour l'ensemble de l'effectif.

TÉMOIGNAGE D'ÉLUE

Mme Cécile TANNEUR,
Maire de SAINT BENOIT-LA-CHIPOTTE



Pourquoi l'ATD 88

Quand le Conseil Départemental a proposé aux maires de mettre en place l'Agence Technique Départementale des Vosges, j'ai été une des premières en tant que maire à soutenir cette création.

« Pourquoi et bien tout simplement par intérêt ! »

Lorsque dans nos communes, à l'appui de nos conseils municipaux, nous faisons le choix de lancer un ou des projets, nous avons besoin à nos côtés d'une assistance d'ordre administrative, financière et technique dans la conduite et la réalisation de nos projets.

C'est donc tout naturellement que pour Saint-Benoît-la-Chipotte, je me suis adressée à l'ATD 88 pour le montage des dossiers de A à Z sur la réhabilitation de la salle polyvalente de la commune.

Des plans techniques auxancements des marchés publics, des demandes de subventions aux suivis des travaux, voir même une connaissance juridique, l'agence nous offre un véritable service d'Assistant à Maître d'Ouvrage.



Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Saint-Benoît-la-Chipotte

Surface réhabilitée : 445 m² - montant d'opération: 486 640 € HT

Prestations de l'ATD : étude de faisabilité, assistance au recrutement du maître d'œuvre et au suivi des travaux

Si un Maire se doit de pouvoir tout maîtriser, ce n'est pas sans aide technique et ô combien précise qu'il peut assurer sa fonction.

Voilà pourquoi aujourd'hui, je n'hésite pas à faire appel aux services de l'ATD 88. D'ailleurs, déjà un autre projet de réhabilitation de logements est entrain de mûrir avec l'Agence.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE

Etude intercommunale de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du syndicat des eaux d'Autrey/Fremifontaine

Dans le cadre d'un contexte de pénuries d'eau récurrentes liées à des épisodes de sécheresse de plus en plus long, le Syndicat des Eaux d'AUTREY/FREMIFONTAINE a confié à l'ATD , en 2019, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

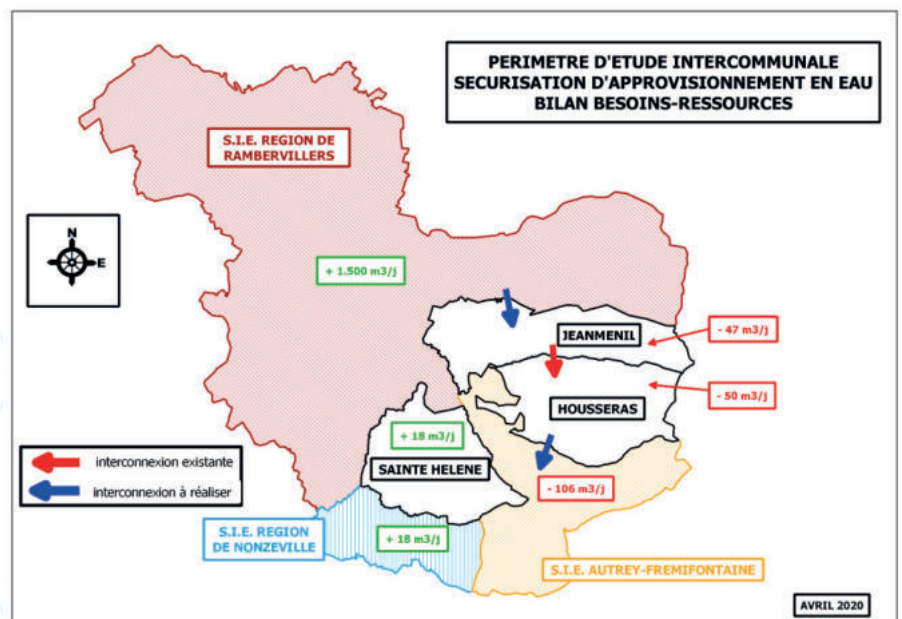
Celle-ci porte sur la réalisation d'une étude préalable afin de proposer des solutions techniques de sécurisation d'approvisionnement en eau potable de l'ensemble des unités de distribution d'eau potable sur un périmètre d'étude suivant :

- Syndicat des Eaux de la Région de RAMBERVILLERS : 4.086 abonnés
- Syndicat des Eaux d'AUTREY-FREMIFONTAINE : 340 abonnés
- Syndicat des Eaux de NONZEVILLE : 221 abonnés
- Commune de JEANMENIL : 544 abonnés
- Commune de HOUSSERAS : 254 abonnés

Cette étude a été menée dans un esprit d'intercommunalité de mutualisation des moyens de production, suite à une réunion extraordinaire de l'ensemble des collectivités le 22 octobre 2019, et notamment dans le cadre du futur transfert de la compétence eau potable aux Communautés de Communes de RAMBERVILLERS et de BRUYERES VALLONS DES VOSGES, au 1^{er} janvier 2026.

Il a été établi un programme de travaux ambitieux, niveau PROJET, de rationalisation des équipements de production de traitement et de stockage, et de création de plus de 7 km de conduites d'interconnexion entre les différentes collectivités du périmètre d'étude pour un montant total prévisionnel d'investissement de 4.775.000 € H.T., qui a été validé par les différents intervenants lors d'une réunion le 16 décembre 2021 à la salle des fêtes de JEANMENIL.

L'exécution de ce projet sera réalisée durant les exercices 2022-2023 sous Maîtrise d'Ouvrage déléguée de la commune de JEANMENIL, avec l'assistance technique et administrative de l'Agence Technique Départementale des Vosges, et l'appui financier du Département des Vosges et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



EXEMPLE DE RÉALISATION

Un projet d'aménagement et de mise en valeur du village BEGNECOURT

En 2016, la commune de BEGNECOURT a confié à l'Agence Technique Départementale des Vosges une étude de faisabilité portant sur la requalification d'une majeure partie du village.

En effet, la municipalité avait pour ambition d'aménager les Routes Départementales n°4 et 228 qui sont les deux principales artères du village, ainsi que la Petite Rue, la rue du Menuisier et la Place Yvan Mourey.

Cette étude a débouché sur une Assistance à Maitrise d'Ouvrage en 2017.

L'ATD a accompagné la collectivité pour la réalisation de toutes les études complémentaires nécessaires, l'élaboration du programme de travaux détaillé, le recrutement du maître d'œuvre et la recherche de subventions auprès des différents financeurs comme le Conseil Départemental, la Région GrandEst et l'État par le biais de la DETR.

L'équipe de maîtrise d'œuvre recrutée pour ce projet est un groupement entre le paysagiste INGAIA (anciennement TWP) et le bureau d'études VRD ACERE.

Ce projet porte non seulement sur de l'aménagement de voirie mais aussi sur l'enfouissement des réseaux secs, le remplacement du réseau d'eaux pluviales et la réfection de la voirie départementale. La bonne coordination des intervenants a été un point essentiel du projet puisque le Syndicat d'Électricité des Vosges (SDEV) est compétent en matière d'enfouissement des réseaux secs et le Conseil Départemental était en charge de la réfection de chaussée sur les routes départementales concernées.

L'inauguration a eu lieu le 04 septembre 2021.

Le village est désormais doté d'un aménagement permettant de faire ralentir les usagers qui le traverse, de mettre en valeur la place centrale, la mairie/école, et le patrimoine communal comme le calvaire et la fontaine.



*Montant d'opération: 886 959 € HT
Prestations de l'ATD : étude de faisabilité, assistance au
recrutement du maître d'œuvre et au suivi des travaux.*

LISTE DES AGENTS

	N° Ligne direct	N° Portable	Courriel
Direction de l'agence			
Philippe MILLIOT	03 29 38 52 20	06 11 74 28 14	pmilliot@vosges.fr
Administration générale et finances			
Sandrine JARRY	03 29 29 89 01		sjarry@vosges.fr
Cathy COLOMBO	03 29 38 52 17		ccolombo@vosges.fr
Chargés de projets bâtiment			
Frédéric MATHIEU	03 29 38 52 92	06 22 24 18 40	fmathieu@vosges.fr
Adrien COUTANT	03 29 29 86 06	06 74 34 09 33	acoutant@vosges.fr
Chargés de projets VRD			
Anne-Sophie PONCET	03 29 38 52 19	06 11 74 28 17	asponcet@vosges.fr
Gilbert COLLE	03 29 38 52 18	06 11 74 27 28	gcolle@vosges.fr
David MAJOREL	03 29 38 52 26	07 86 04 78 50	dmajorel@vosges.fr
Chargés de projets eau et assainissement			
Americo PEREIRA <i>(Directeur Adjoint)</i>	03 29 38 52 21	06 11 41 41 91	apereira-rodrigues@vosges.fr
Alexis CHARLES	03 29 38 52 88	07 77 92 35 50	acharles@vosges.fr
Rémy WISSEN	03 29 38 52 02	06 71 67 18 07	rwissen@vosges.fr
Chargés de l'instruction des autorisations d'urbanisme			
Aurélie GRANDMOUGIN	03 29 38 52 85		agrandmougin@vosges.fr
Nathalie LAMBERT	03 29 38 52 86		nlambert@vosges.fr
Jean-Nicolas JOFFROY	03 29 38 52 59		jnjoffroy@vosges.fr
			urbanisme@vosges.fr



Agence Technique
Départementale
des Vosges

ADRESSE POSTALE :
8, Rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

ADRESSE DES BUREAUX :
11, Avenue du Général De Gaulle
88000 EPINAL

Mail : atd88@vosges.fr - Tél : 03 29 29 89 01

ATD 88

